ANNONCES
AU
JOURNAL DE CONSTANTINOPLE.

Les Annonces dans les journaux ont acquis une importance que l'expérience de tous les jours justifie dans les pays de grande publicité. En France, en Angleterre, aux Etats-Unis, elles ont reçu un développement prodigieux qui satisfait tout à la fois le producteur et le consommateur.

Voici comment s'exprime sur la propriété de l'Annonce M. le docteur Bureau de Bioffrey, auteur d'un opuscule ouvrage en deux volumes, intitulé *Londres et les Anglais* :

« Les Anglais regardent les Annonces comme aussi utiles et plus indispensables à un journal que la partie politique elle-même.

« La politique est le domaine privilégié de quelques-uns, l'Annonce est le domaine de tous. Les Annonces répondent à tous les besoins de la vie; c'est dans le journal que l'on cherche les moyens de les satisfaire.

« *Le Times* est en réalité la foire permanente de Londres; c'est pour l'étranger, comme pour le Londonien, le guide le plus prompt et le plus utile. Dans une grande ville où, selon l'expression anglaise, *le temps est de l'argent*, les Annonces abrègent les lenteurs, et on y a recours pour acheter ou pour vendre, pour annoncer ou pour apprendre au public.

« On ne rougit pas plus de mettre une Annonce en Angleterre que de s'appeler Pierre ou Paul: c'est un acte si simple, si naturel, si légique, qu'il ne vient à la pensée de personne de mal juger l'individu qui annonce la vente d'une marchandise, non plus que celle d'une terre ou d'un cheval.

Pour vendre ou pour acheter, on va au marché; c'est l'Annonce qui est l'expression réelle de la vie sociale, car elle représente tous les besoins, toutes les industries, toutes les professions, tous les arts.

« En Angleterre, l'Annonce est à la portée de tous; elle rapporte d'ailleurs toujours plus que la dépense; le cas contraire est l'exception. Vous insérez rarement une Annonce dans les journaux sans qu'elle ne vous mette en rapport direct avec ce que vous avez intérêt à connaître.

« Il n'y a pas de préjugé contre un des instruments les plus utiles de la vie sociale; la première duchesse du royaume cherche une femme de chambre dans les Annonces des journaux, et si le premier ministre d'Angleterre se dispose à voyager en France ou en Italie, soyez sûr qu'il prendra son courrier dans le journal. La charité même se sollicite et s'exerce par l'Annonce envers les pauvres honteux qui ont connu de meilleurs jours et qui ne sauraient se résoudre à s'adresser à la paroisse. »

Ainsi est jugée l'efficacité de l'Annonce par un homme grave, et ce qu'il dit de l'Annonce de Londres peut s'appliquer à toute autre ville qui est un grand centre commercial. Personne ne contestera que Constantinople ne soit un grand marché, et cependant l'Annonce y est à peine connue. C'est là un tort qui nuit tout à la fois aux intérêts du producteur et du consommateur. Pour le vendeur, il ne suffit pas d'avoir tels ou tels articles; il faut encore que le Public le sache, de même que pour se procurer ceux dont on a un pressant besoin, il faut savoir où les trouver. Dans ce cas, le meilleur moyen de satisfaire les uns et les autres, c'est l'Annonce d'un Journal, et c'est pour ce motif que le *Journal de Constantinople* veut aider, dans ce pays, au développement du goût du public pour l'industrie des annonces, qui profitera grandement à toutes les autres industries. Il est bien certain qu'en annonçant dans un journal, une location de maison, une vente de marchandises nouvellement arrivées, une demande ou une offre d'emploi, une vente de chevaux, d'une voiture, d'un objet mobilier ou mobilier, les choses perdues ou trouvées, un encan ou une vente de fonds de commerce, on arrive plus facilement que par tout autre moyen au but que l'on désire.

L'administration du *Journal de Constantinople* rédige les Annonces sans augmentation de prix, pour lequel on pourra traiter de gré à gré avec l'Administrateur du Journal.

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL DE CONSTANTINOPLE.

L'Administration du *Journal de Constantinople* se charge, à des prix excessivement modérés, de toute espèce d'Imprimés, soit pour les administrations, soit pour le commerce et toute industrie.

L'Imprimerie du Journal étant fournie de tout le matériel nécessaire, qui a dernièrement été augmenté, permet à l'Administration de livrer sans retard les ouvrages dont on la chargera.

S'adresser tous les jours à l'Administration du Journal, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Avis.

Charbon de terre à vendre en gros et au détail, s'adresser à M. Pierre Talamas, courtier de navires, à Kourchoun Maghase, dans la rue de la Douane, à Galata, au magasin du Marchand de fer, Hassadour agc. (30)

Avis.

M. J. MAFFEI, professeur de musique et ci-devant directeur de plusieurs sociétés philharmoniques en Toscane, a l'honneur d'offrir ses services aux amateurs de Constantinople pour des leçons d'instruments à vent de toute espèce.

S'adresser au bureau du Journal. (29)

MM. M. BOURCIER ET VILLAN.
FABRICANTS
DE PARAPLUIES ET OMBRELLES,

Ont l'honneur de prévenir le Public qu'ils vient nant d'arriver de France avec un assortiment de 5,000 PARAPLUIES et de 3,000 OMBRELLES de Paris, dans le dernier goût. Ils se chargent de faire le raccommodage de tout ce qui concerne leur partie.

Leur Magasin est situé Grande Rue de Péra, en face du Palais de Sardaigne. (30)

Avviso.

Il giudice commissario della fallita di Niccola Pons, invita i creditori non comparsi all'adunanza di questo giorno, di volere insinuare le loro pretese verso la massa, nel perentorio termine di giorni venti, decorribili da oggi; ed in pari tempo presentare ai sindaci definitivi i respettivi loro titoli per essere verificati: in difetto di ciò, essi creditori verranno esclusi dal riparto che potrà offrire la massa stessa, a senso dell'art. 503 del codice di commercio.

Pera di Costantinopoli, 17 febbrajo 1851.

FRANCESCO ANGELI RADOVANI. (41)

EN VENTE DEUX TABLEAUX historiques, de maîtres célèbres. S'adresser à la pharmacie de M. Ant. CALLEJA, à Péra. (40)

CHRONOMÈTRES ET MONTRES.

M. J. GAUTHIER, HORLOGER DE PARIS, prévient le public qu'il s'est établi au Passage Oriental de Péra N° 5. Il se charge de toutes réparations de pièces fines, et en général de tout ce qui concerne son état.

RÉPARATION GARANTIE DES CHRONOMÈTRES POUR LA MARINE. (13)

HOTEL DE FRANCE
TENU PAR Mme PRUST,
SUR LA PROMENADE DU PETIT-CHAMP, A PÉRA.

Cet HOTEL très-connu de MM. les voyageurs et recherché pour sa belle position et sa belle vue, vient d'être reconstruit et meublé avec élégance. La propriétaire a mis tous ses soins pour ne rien laisser à désirer dans le service et le confortable. Des domestiques parlant les langues du pays et les langues étrangères sont attachés à l'établissement et mis à la disposition de MM. les voyageurs. On reçoit des pensionnaires pour appartements et pour la table.

N. B. Bains à volonté. (18)

LYCÉE FRANÇAIS.

Une expérience de plus de trente-cinq années dans l'enseignement public, mis à même le directeur de cet établissement de connaître l'enfance et de la conduire vers le but que se proposent les parents. Plus de six mille élèves formés auprès de M. Simon Roux aux mœurs et aux habitudes européennes, témoignent de la capacité à remplir les engagements qu'il contracte envers ceux qui veulent bien l'honorer de leur confiance. Le but constant de ses efforts a toujours été de faire naître ou développer dans les enfants les sentiments moraux les plus purs par une éducation essentiellement religieuse, de s'occuper avec sollicitude du développement des leurs forces physiques, et intellectuelles par des exercices et des méthodes dont l'expérience a prouvé l'excellence. Des professeurs recommandables par leur instruction, initient les élèves dans les diverses branches d'enseignement qu'ils sont appelés à leur enseigner et des profils d'étude sont adaptés aux cas dans le moins intelligens, les difficultés qu'ils pouvent rencontrer dans l'accomplissement de leurs devoirs. Les élèves se présentent toujours en classe leurs travaux achevés. De là des progrès rapides et sûrs..... résultats précieux des soins que l'on donne à la jeunesse confiée à la sollicitude éclairée de M. Simon Roux.

Nous croyons que le directeur de cet établissement a réussi dans sa carrière, puisque la confiance publique ne lui a point encore failli et qu'une jeunesse forte de morale et d'intelligence sort annuellement de son institution et se recommande ainsi, depuis nombre d'années, aux pères de famille des principales villes de l'Orient.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser au Proviseur du Lycée, au Petit-Champ des-Morts, rue *Armale-Medjid*, ancienne Chancellerie hellénique.

LANGUE TURQUE.

Un jeune homme connaissant l'arabe, le persan et le turc, désire donner des leçons de langue turque; il se charge aussi des traductions du grec en français et de français en grec.

S'adresser chez M. Pecquet, relieur à Coulé-Capoussou. (45)

A VENDRE Orgues et Pianos carrés et à queue, s'adresser chez M. Faure à Pera. (43)

A VENDRE OU A LOUER
une maison de 11 chambres, puits, citerne et magasin à feu près du Palais Anglais. S'adresser au bureau du journal. (42)

IL VIENT DE PARAITRE
LA CARTE EN RELIEF DE L'EMPIRE OTTOMAN.

PRIX : TEXTE TURC, au lieu de 130-140 P.
TEXTE FRANÇAIS » 120-130.

On souscrit chez M. E. Dusois, éditeur, à Coulé-Kapoussou et au Magasin de Paris et de Londres, en face de Galata-Séraï; à Smyrne, chez M. de Stéfanidi.

NOTA. Comme beaucoup des souscripteurs se trouvent à la campagne, il est impossible de faire les cartes à domicile; ils sont donc priés de vouloir bien les faire prendre dans l'un de ces deux magasins, contre le prix de leur souscription.

CAISSE PATERNELLE.
COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES MUTUELLES SUR LA VIE HUMAINE.
AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU 9 SEPTEMBRE 1844 ET DÉCRET DU 19 MARS 1850.
ÉTABLIE A PARIS, RUE RICHELIEU, N° 110.

SOUSCRIPTIONS RECEUILLIES. **CAPITAL SOCIAL.** CAPITAUX ENCAISSÉS.
FRANCS 80,000,000. **FRANCS QUATRE MILLIONS.** FRANCS 31,000,000.

L'ADMINISTRATION EST REPRÉSENTÉE

A CONSTANTINOPLE	PAR	A SMYRNE
M. MAURICE FRÉDÉRICI.		**M. LOUIS BÔ**

Le but de l'institution de la Caisse Paternelle peut se résumer en ces termes :

Formation d'associations pour la versement en commun de fonds qui, placés pendant un certain temps en rentes sur l'etat, et augmentés des intérêts qu'ils ont produits sont partagés, à l'époque ou aux époques déterminées par le contrat d'assurance, entre les assures survivans ou les personnes qui ont souscrit sur leur tête, lesquelles profitent ainsi des parts afférentes aux assurés décédés.

Le dividende à esperer dépend :

1° Du chiffre du capital versé, combiné avec les époques des versemens et les chances de mortalité qu'on a courues

2° De la durée de l'engagement.

3° De l'importance des sommes acquises aux survivans par les décès de cousures.

ASSOCIATION DOTALE.

L'association dotale est celle dans laquelle les enfans peuvent entrer jusque dans leur dixieme année. La durée de ce mode d'association est de 21 ans à partir de l'année de la naissance. Tous ceux des enfants assurés qui sont nés dans la même année font partie de la même association. Les fonds et intérêts sont, après l'expiration de la 21e année, partagés entre les seuls enfans survivans ou les personnes qui ont souscrit sur leurs têtes.

Il est impossible d'apprécier à l'avance les bénéfices à retirer : mais on calcule, d'après les probabilités des chances de la mortalité, qu'un père qui verserait 100 francs par an, pourrait esperer d'offrir à son enfant, au bout de 21 ans, une dot de dix mille francs avec possibilité d'arriver jusqu'à vingt mille francs.

ASSOCIATION GÉNÉRALE.

L'association générale est celle à laquelle les personnes de tout âge et de tout sexe peuvent prendre part. Le temps de l'engagement et le montant de la mise sont facultatifs, toutefois on ne peut s'engager pour moins de 3 ans ni payer moins de cent francs. Il ne peut être rien versé au-delà de la somme fixée par le contrat. Le bénéfice à esperer et de 2 à 10 fois la mise.

Ainsi la part de chaque intéressé dans ces deux modes d'association peut s'élever à plus du décuple du montant de sa mise, sans que jamais, hors le cas de mort, on soit exposé à perdre le capital versé. Il y a de plus certitude de recevoir les intérêts capitaux de 6 mois en 6 mois, à moins d'inexactitude de la part du sociétaire.

Ces dernières sont remarquables par la bonté et le fini de leur travail. Ils surpassent tout ce qui a été imaginé jusqu'à ce jour. Ils sont les seuls avec lesquels on puisse broyer les alimens les plus durs. Ils imitent les dents naturelles avec une telle perfection, que l'œil le plus exercé n'y reconnaît aucune différence. Non seulement il se recommandent par leur beauté, leur transparence et leur légèreté, mais encore par leur solidité et leur durée, resultat qui s'obtient par la manière aussi commode que facile dont ils sont fixés. Leurs avantages sont tels que tous ceux qui ont des dents artificielles, donnent la préférence aux dents nouvelles; et grâce à ces nouveaux dentiers, la voix conserve un son clair et distinct, et la physionomie ne perd rien de sa régularité.

Consultations gratuites pour les indigens.

M. J. Rogers et Cie, chirurgien-dentiste de Londres, maison de M. Papadaca, en face du Palais de Hollande.

L'ERVALENTA
ET LA MELASSE
DITE
DE LA COCHINCHINE.

Remède efficace soit pour détruire la Constipation, soit pour se procurer une digestion prompte et facile, soit enfin pour guérir la Gastrite ou les Gastralgies, l'Entérite ou les Entéralgies, ou d'autres maladies.

Les personnes qui veulent prétendre à un résultat sûr et satisfaisant sur les évacuations alvines au moyen de l'Ervalenta, doivent lire le *Traité Warton sur la Constipation*, ce sont seulement celles-là, qui, *en réglant strictement* après les instructions contenues dans le chapitre III, en guériront infailliblement en faisant un usage régulier de cette substance tous les jours à déjeûner et à souper *pendant un certain laps de temps* plus ou moins grand, suivant la gravité du cas, c'est-à-dire jusqu'à ce que les intestins commencent à fonctionner journellement, aisément, librement et naturellement, sans avoir recours à l'*Ervalenta*.

C'est en suivant ce conseil que tant de personnes, depuis les classes les plus hautes jusqu'aux plus inférieures, se sont procuré la guérison qu'elles avaient cherchée en vain par toute autre voie; que tant de personnes des plus recommandables parmi ces classes, ont été à même, parla suite, *après vingt années de souffrances*, de certifier, par des documents, leur guérison, leur soulagement de la Constipation et de la Digestion pénible, mais aussi de la Gastrite, de la Paralysie et de tant d'autres maladies graves.

Dépôt à Constantinople, chez E. Otteni, pharmacien à Péra.

POLVERE DI MALAYA.
DENTRIFICIO INDIANO.

Per pulire, conservare ed abbellire i denti e le gengive; per preservarli e guarirli dalle diverse malattie cui son soggette, come il mal di denti, lo scorbuto il tartro, etc.

Les dents sont le miroir de la santé. — La poudre d'Ile parfumée, à bonne par la toilette et nel medesimo tempo è utile ai denti, effetto, perchè la bianchi i denti e tende le gengive sane, rosse et unite. Facendone continuo uso, conservansi i denti in ottimo stato fino agli ultimi istanti della vita. Essa facilita lo smalto ed impedisce che si formi il *cosi detto tartaro*, ed anche quando lo smalto è stato offeso dall'uso di qualche cattiva polvere o da qualunque altra causa, essa lo rinnova in maniera incredibile per quelli che non ne han per nulla. Le gengive, che si fanno sempre più scioglie lentamente, non cerirsca di rinsetta. Il tartaro così le negligenze ha lasciato formare, è scomparire da' denti le righe nere che son ostacolo alla bellezza; trattiene il tartro de' denti gonfia le parti, conserva, pulisce ed abbellisi anzi, e rende nullo il bisogno di ricorrere ad un dentista, le sue operazioni, sovente volte, son seguite da effetti spiacevolissimi. Da alla bocca un profumo delicioso, ed alle gengive, quel vive rosso indicante una florida salute. In una parola, colore la bocca non constante di questa polvere, nel modo indicato non avrai mai male ai denti, e la loro dentatura conserverassi sgombra, forte, bianca e sana in fino alla età la più avanzata.

La Polvere di Malaya oltre che netta, è astringente, antipurtida, odorifera in primo grado, stomatica, di gusto soave, ed sì inoffensiva, che il contenuto in una scatola non sarebbe di alcun nocumento a chi lo trangugiasse.

Dépôt à Pera à Constantinople, à la Pharmacie de M. Ant. Calleja.

CRÈME DE BEAUTÉ,

Diffèrent essentiellement par sa composition comme par ses effets, des vinaigres et cosmétiques ordinaires qui altèrent la peau, la crispent et la rendent terreuse. La CRÈME DE BEAUTÉ, résultat des longues méditations d'un chimiste jouissant d'une célébrité, M. Picarle, a reçu l'approbation du corps médical, et justifie pleinement cette insigne faveur. Particulièrement d'un corps gras, elle nourrit la peau, blanchit l'épiderme, efface par conséquent les rides et fait disparaître progressivement les taches de rousseur. —Seul dépôt à Paris, 25, place Vendôme, maison de l'Empereur-Napoléon.

Prix : 5 fr. le flacon.

On trouve également l'AMANDALA, produit de l'amande amère, qui remplace avec avantage les vinaigres et l'eau de Cologne. Elle a la vertu de se raser la peau et de la blanchir.

DÉPÔT UNIQUE A PARIS.

Les parfumeurs qui voudraient en obtenir en dépôt doivent s'adresser dans cette ville, au bureau de ce journal. (36)

GUÉRISONS POUR LES INCURABLES.
ONGUENT D'HOLLOWAY.
GUÉRISON EXTRAORDINAIRE
DE SCROFULE OU MAL AU ROI.

(*Extrait d'une lettre de* M. J. H. Alliday, 209, *High Street, Cheltenham, du* 22 *janvier* 1850.)

Au Professeur Holloway.

Monsieur, — Mon fils aîné fut, à l'âge de trois ans, affligé d'un Gonflement Glanduleux au cou, qui bientôt se changea en un Ulcère. Un médecin renommé déclara que c'était un cas très-mauvais de Scrofule, et traita fort longtemps le malade, sans obtenir de résultat. Pendant quatre ans, le mal alla en augmentant graduellement, et outre l'Ulcère au cou, il en forma un autre au genou et un troisième au dessus de l'œil; ces autres plaies souvrirent dans le bras gauche, et un tumeur qui se forma entre les yeux, fit craindre de voir s'ouvrir une nouvelle plaie. Durant tout ce temps, mon pauvre enfant avait reçu constamment les soins des plus célèbres médecins de Cheltenham, et avait été plusieurs mois à l'Hôpital général où l'un des chirurgiens dit qu'il faudrait amputer le bras gauche mais que le temps était si critique, que quand le membre aurait été coupé, il aurait été encore impossible de guérir le malade. Voyant mon fils aîné désespéré, je me décidai à faire l'essai de vos Pilules et de votre Onguent, et après avoir persévéré à en faire usage pendant deux mois, la tumeur disparut graduellement, et la suppuration de tous les ulcères sensiblement et au bout de huit mois il étaient cicatrisés, et mon fils avait recouvré une santé parfaite. Au grand étonnement des nombreuses personnes qui le connaissaient et sont prêtes à certifier la vérité de ces miraculeux Depuis trois ans il n'a reparu aucun symptôme de la maladie, et aujourd'hui mon fils jouit d'une santé aussi parfaite qu'on le puisse souhaiter. Sous de pareilles circonstances, je considérerais comme de la plus indigne ingratitude le ne pas vous faire part de cette guérison miraculeuse, opérée par vos remèdes, après que tous les autres étaient restés sans effets.

Signé, J. A. ALLIDAY.

GUÉRISON D'UN RHUMATISME AIGU
DATANT DE QUATRE ANS.

(*Extrait d'une Lettre de* M. John Pitt, Dudley, *le* 19 *Janvier* 1850.)

Au Professeur Holloway.

Monsieur, — C'est avec un bien grand plaisir que je vous écris pour vous remercier du bienfait que j'ai éprouvé de vos Pilules et de votre Onguent qui m'ont complètement guéri d'un Rhumatisme dont je souffrais depuis quatre ans, et cela après bien des essais qui ne m'avaient pas fait marcher que très difficilement. — J'avais essayé des remèdes de tous ceux qui m'avaient été recommandés, sans en éprouver aucun bienfait. Enfin, je crus devoir essayer de vos remèdes, et j'achetai chez M. Hobin, chimiste de cette ville, deux boîtes de Pilules et deux pots d'Onguent, et, dans trois semaines, par leur usage et avec la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé et la force et je puis maintenant marcher aussi bien qu'à aucune époque de ma vie. Je suis bien connu dans cette paroisse que j'habite depuis 63 ans, à l'exception de six ans que j'ai passés dans le 52e régiment d'infanterie. Signé, J. PITT.

On doit faire usage des Pilules conjointement avec l'Onguent dans la plupart des cas ci-dessous :

Mal des Jambes,	Fistules,
Mal des Seins,	Lumbago,
Brûlures au feu ou à l'eau,	Hémorrhoïdes,
Orgions,	Rhumatisme,
Morsures de Moustiques et	Mal de Gorge,
de Serpents,	Maladie de la Peau,
Coup Ray,	Scorbut,
Chiego Foot,	Humeurs à la Tête,
Engelures,	Tumeurs,
Gerçures,	Ulcères.
Cors aux pieds (mors),	Brûlures à l'eau bouillante,
Gencives et jointures contractées et raidies,	Yaws,
Elephantiasis,	Goutte,
	Gonflement des Glandes.

Se vendent par le Propriétaire, 244, Strand (près Temple-Bar), à Londres, et par tous les vendeurs respectables de Medecines Patentées par tout le monde civilisé, en Pots et Boîtes de 1/2 d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s. 22s. et 33s. chacun. Il y a beaucoup à sauver en prenant celles des plus grandes dimensions.

N. B. — Des directions, enseignant la manière de s'en servir, sont attachées à chaque pot ou boîte.

Les Pilules et l'Onguent se trouvent chez **M. A. STAMPA, Galata, Constantinople.**

GRAND DÉPOT DE MEUBLES DE PARIS.
PASSEMENTERIE DE TOUS GENRES POUR RIDEAUX ET TENTURES.
ÉTOFFES D'AMEUBLEMENTS DE LYON.
MAISON CH. PIAUROY ET LEROY-CONSTANT DE PARIS.

Ateliers de Tapisserie et Magasins, Rue de Péra, vis-à-vis du Théâtre.

Cette maison occupe 12 ouvriers-tapissiers français et allemands, dirigés par un contre-maître habile de Paris. Les ameublemens, decors, tentures, galeries de rideaux, etc., sont exécutés d'après les dessins de Paris les plus nouveaux.

On trouvera dans les magasins une grande variété de meubles, canapés, tête-à-tête, chaises et fauteuils en palissandre et en acajou; tables, commodes, secrétaires, etc., etc.; Etoffes pour meubles en soie et laine et soie, Velours Satins, etc., etc., depuis 25 piastres jusqu'à 200 piastres le pic.

MM. Ch. Piauroy et Leroy-Constant, viennent de recevoir de Paris un grand assortiment de Passementerie pour rideaux et pour tentures de la fabrique de M. Leroy Constant, l'un des associés.

Cette passementerie, de la dernière mode, est variée et assortie dans tous les nuances et dans tous les prix, depuis une piastre le pic jusqu'à trente-cinq piastres.

La maison entreprend les ameublemens de toutes sortes pour palais, ambassades, maisons bourgeoises, navires, etc.

Les magasins sont également bien assortis en articles de peinture, toiles, tableaux, chassis à clés, couleurs à l'huile et couleurs pour l'aquarelle, pinceaux, etc. Or et Argent en feuille, poudre de bronze, poudre d'argent.

Commission générale pour tous les articles de France à raison de 6 pour cent sur les prix de fabrique.

NOTA. Les fournitures importantes que cette maison a déjà livrées pour les palais et les grands établissements de Constantinople, donnent la preuve qu'on peut lui accorder toute confiance pour les plus grandes entreprises. (31)

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ÉCHO DE L'ORIENT.